



Madrid, le 8 avril 2021

## CIRCULAIRE ICCAT n° 2237 / 2021

### OBJET : PLAN DE TRAVAIL INTERSESSIONS DE LA SOUS-COMMISSION 1

Comme suite à la circulaire 1931/21 de l'ICCAT, veuillez trouver ci-joint le plan de travail de la première période intersessions de la Sous-commission 1 (réunion de juillet), ainsi qu'une lettre du Président de la Sous-commission 1. Le Président de la Sous-commission 1 travaille actuellement sur le calendrier de la deuxième période (réunion de septembre) qui sera distribué aux membres de la Sous-commission 1 au moment opportun.

Les ordres du jour et autres documents de réunion seront publiés dans le [Dossier de documents OwnCloud](#) au fur et à mesure qu'ils seront disponibles.

Je vous prie d'agréer l'expression de ma parfaite considération.

Secrétaire exécutif



Camille Jean Pierre Manel

### DISTRIBUTION :

**- Mandataires de la Commission :**

<b>Président de la Commission :</b>	R. Delgado	<b>Président du COC :</b>	D. Campbell
<b>Premier vice-Président :</b>	S. Depypere	<b>Président du PWG :</b>	N. Ansell
<b>Deuxième vice-Présidente :</b>	Z. Driouich	<b>Président du STACFAD :</b>	H.A Elekon
<b>Présidents des Sous-commissions 1 à 4</b>			
<b>Président du SCRS :</b>	G. Melvin	<b>Vice-Président du SCRS :</b>	R. Coelho

**- Membres de la Sous-commission 1**

**- Parties, Entités ou Entités de pêche coopérantes**

**Pièces jointes :** Lettre du Président de la Sous-commission 1 et plan de travail provisoire de la Sous-commission 1 pour 2021 (partie 1).



Le 8 avril 2021

Chers collègues,

Veillez trouver ci-joint un projet de programme de travail pour la réunion de juillet. Afin de progresser, je voudrais rappeler à tous les membres de la Sous-commission 1 l'importance de respecter les délais prévus dans le calendrier, qui se réfèrent dans tous les cas à 18 heures, heure de Madrid. Je souhaite vivement que la voix de tous les membres soit entendue et que chacun ait les mêmes possibilités de présenter ses propositions.

À cette fin, bien que je n'impose pas pour l'instant de restriction de longueur pour les projets de propositions ou les documents de travail (autres que les déclarations conformément à la politique générale), je demanderais à toutes les CPC d'être aussi succinctes que possible, à la fois pour éviter les retards de traduction (en gardant à l'esprit que plusieurs processus parallèles similaires sont en cours et que les ressources du Secrétariat sont limitées) et aussi pour garantir que les points les plus importants soulevés puissent être facilement saisis par toutes les CPC.

Toute CPC peut présenter des propositions à examiner, mais je demande instamment aux contacts bilatéraux et multilatéraux de réduire à l'avance le nombre de propositions initiales à examiner, afin de pouvoir progresser sur celles qui restent. Lorsque vous commentez une proposition qui a été présentée, veuillez proposer une autre formulation pour les sections que vous souhaitez voir modifiées.

Veillez noter que même si j'ai donné la date limite du **23 avril 2021** pour la traduction et la publication des plans de pêche et de DCP, certains d'entre eux sont déjà disponibles sur le site des documents de la réunion.

Un plan de travail détaillé pour la période juillet - septembre suivra, mais je rappelle l'utilité de maintenir des contacts entre vous pour avancer autant que possible dans l'intervalle.

J'espère vivement que nous pourrions travailler ensemble dans un esprit de coopération afin d'élaborer et de convenir de mesures de gestion judicieuses pour ces stocks importants cette année.

Au plaisir de vous voir, bien qu'en ligne, en juillet.

SHEP Helguilè  
*Président de la Sous-commission 1*